

**PROBLEMES DE
PRODUCTION ET
DE COMMERCIA-
LISATION DU
CAFE EN
HAITI**

Rapport élaboré pour l'Agence des Etats-Unis pour le développement international au titre du contrat numéro PDC-0000-I-21-3078-00

Steven Franzel
Marc-Eddy Martin

Mai 1985



Development Alternatives, Inc. 624 Ninth Street, N.W. Washington, D.C. 20001

SYNTHESE

Depuis le début des années 70, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international a activement encouragé la production et la commercialisation du café en Haïti par la mise en oeuvre de deux importants projets, le Projet de production caféière (1974-1981) et le Projet de commercialisation caféière (1977-présent). On envisage un troisième projet portant à la fois sur des activités de production et de commercialisation du café, en conjonction avec des programmes de conservation des sols.

Le projet repose sur trois hypothèses de base, cependant, et il n'est pas clair que ces hypothèses soient valides. La première est que des incitations économiques sont offertes aux exploitants en vue d'augmenter la production de café. Cette hypothèse a été remise en question depuis la hausse appréciable des prix des denrées alimentaires par rapport aux prix du café au cours des dernières années. La seconde hypothèse est que le marché privé du café se caractérise par une certaine inefficacité, le manque de concurrence et des bénéfices excessifs. Cette hypothèse a été réfutée par une étude récente selon laquelle le secteur est généralement compétitif et efficace et les coopératives de café ne peuvent offrir à leurs membres de meilleurs prix que le secteur privé (Capital Consult, 1983). La troisième hypothèse, étroitement liée à la seconde, est que les coopératives de café apportent des avantages économiques réels à leurs membres. La présente étude se propose d'examiner ces trois hypothèses et de formuler des recommandations sur les interventions futures de l'AID dans le secteur du café.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Aperçu des systèmes d'exploitation

Le présent rapport part du principe qu'il convient d'envisager les mesures d'amélioration de la production et de la commercialisation du café par les petits exploitants dans le cadre de leur système d'exploitation général. Partant, on a réalisé une enquête informelle auprès des exploitants de deux régions de Haïti, Jacmel et St. Louis du Nord, afin de comprendre les aspects dominants du système d'exploitation et le rôle du café dans ce système.

La plupart des exploitants dans les régions étudiées cultivent moins de 2 carreaux (2,6 hectares), avec pour principal objectif de nourrir leur famille pendant toute l'année. Ils cherchent également à dégager des fonds pour acheter les produits de première nécessité et maintenir un actif liquide sur leur exploitation, du bétail notamment, afin de pouvoir faire face aux besoins de trésorerie imprévus.

Ces trois objectifs se reflètent à plusieurs niveaux de la stratégie de gestion des exploitants. Premièrement, ils hésitent à prendre des risques; ils n'adoptent de changements que lorsqu'ils sont certains qu'ils seront bénéfiques pour leur ménage. Deuxièmement, les ménages d'exploitants se diversifient afin de répartir les risques et tirer parti des divers

micro-habitats dans lesquels ils opèrent. Troisièmement, les exploitants ont des objectifs multiples: ils évaluent les possibilités en fonction de plusieurs critères, et pas seulement en termes de profit. C'est pourquoi un exploitant aura parfois plus de 20 cultures, du bétail et des activités à l'extérieur de son exploitation, dont 5 ou 6 exigent une main-d'oeuvre et des intrants agricoles importants, même si une seule de ces activités est en réalité financièrement rentable.

Les principales contraintes au niveau de l'exploitation agricole sont la terre et le capital. Le régime foncier est incertain, ce qui n'incite pas à adopter des mesures de conservation des sols ou à utiliser de meilleurs facteurs de production. La taille de l'exploitation est une lourde contrainte, les exploitations devenant plus petites à mesure que la population rurale augmente. Les fonds de trésorerie sont souvent maigres, en particulier pendant la période difficile qui précède la récolte, époque à laquelle les exploitants empruntent aux spéculateurs.

Les systèmes d'exploitation évoluent rapidement dans les deux régions étudiées, et généralement dans un sens négatif. La base de ressources naturelles s'épuise rapidement à mesure que la surface cultivée absorbe des champs de plus forte déclivité et moins fertiles. Près de la totalité de cette surface cultivée est consacrée à des cultures annuelles, ce qui aggrave les problèmes d'érosion. La surface consacrée à la culture du café diminue progressivement à la suite du déclin des prix par rapport aux cultures vivrières. C'est à la lumière des objectifs des exploitants, de leur stratégie de gestion et des contraintes auxquelles ils sont confrontés qu'on se doit d'évaluer le rôle du café dans le système d'exploitation.

Rôle du café dans le système d'exploitation

Bien que la superficie et le volume de production de café semblent en déclin en Haïti, le café reste une importante source de revenus pour la plupart des exploitants agricoles vivant dans les régions montagneuses humides. Cependant, les revenus sont rarement consacrés à la culture du café, essentiellement parce que les techniques d'amélioration de la production de café qui conviendraient aux petites producteurs haïtiens n'existent pas.

Pour les exploitants, l'intérêt principal de la culture du café est la sécurité, puisque seuls les producteurs de café peuvent obtenir des prêts des spéculateurs. Qui plus est, le café est une importante source de revenus pour la famille, sans compter qu'il peut être conservé sans risque de pertes. Il assure également des revenus au ménage lorsque les autres sources de revenus se font rares. Par ailleurs, la récolte du café, qui requiert une main-d'oeuvre abondante, a lieu au creux des autres activités agricoles. Le café est également apprécié car il produit des fruits en période de sécheresse, lorsque les autres cultures ne donnent rien; il est enfin une boisson.

Sur le plan négatif, le faible prix du café et donc sa faible rentabilité sont les inconvénients le plus souvent cités. Le coût de démarrage d'une plantation de café est élevé et il faut attendre longtemps avant que le caféier ne porte des fruits. Cependant, les frais de démarrage

au sein d'une exploitation existante sont peu élevés puisque les essences d'ombre existent déjà.

Il est intéressant de noter que le rôle du café en tant que moyen de conservation des sols n'a été mentionné par aucun exploitant interrogé. Ils sont conscients de l'érosion du sol et comprennent que les rendements déclinent à cause de l'érosion. Mais les exploitants accordent une grande valeur actuelle aux revenus futurs, c'est à dire qu'ils se préoccupent davantage de manger aujourd'hui que demain. Qui plus est, ils ne voient aucun intérêt économique à cultiver des arbres uniquement pour conserver leur sol.

L'analyse financière des coûts et bénéfices d'un hectare de café en culture associée et un hectare de maïs et de haricot en culture associée, le principal concurrent du café, indique que le rendement annuel du maïs et du haricot est environ 60 pour cent plus élevé que celui du café. Il est important de noter toutefois que la zone montagneuse humide est extrêmement hétérogène en termes agro-écologiques et socio-économiques et que donc la rentabilité variera considérablement d'une zone à l'autre.

L'analyse économique des coûts et bénéfices au plan macro-économique donne des résultats forts différents. Le café est sous-évalué à cause de la lourde taxe prélevée sur le café et parce que les rentrées de devises assorties à l'exportation du café sont sous-évaluées. Le maïs est par ailleurs surévalué car les importations sont limitées et les devises utilisées pour importer le maïs sont surévaluées. En termes macro-économiques, le café est donc près de 20 pour cent plus rentable que le maïs et le haricot. Cette analyse sous-estime de surcroît la valeur du café par rapport au maïs et au haricot car elle ne tient pas compte de la capacité de conservation des sols du café. On ne possède malheureusement aucune donnée permettant de se prononcer sur ce point.

Cinq conclusions se dégagent de l'analyse en ce qui concerne l'appui de l'AID au secteur du café:

1. L'USAID devrait continuer à appuyer la production et la commercialisation du café en Haïti.

Le café est l'une des cultures les plus pratiquées; les efforts d'amélioration de la production et de la commercialisation peuvent donc profiter à de nombreux exploitants. Bien que financièrement moins rentable que certaines autres cultures vivrières, le café est important pour les exploitants pour d'autres raisons, en ce qui concerne notamment l'accès au crédit. Qui plus est, le café est aussi ou plus rentable que d'autres cultures vivrières lorsqu'on tient compte des distorsions stratégiques telles que la taxe sur le café et les restrictions des importations alimentaires. La disparition de ces distorsions devrait être un volet important de la politique de l'AID.

2. Il convient d'aborder les problèmes de régime foncier

Le régime foncier est probablement le principal obstacle au développement agricole dans la zone montagneuse humide de Haïti. Deux problèmes essentiels se posent: de nombreux exploitants n'ont pas accès à

suffisamment de terres pour vivre, et lorsqu'ils cultivent des terres dont ils ont hérité, qu'ils cultivent en fermage ou en métayage, ils n'ont aucune garantie au niveau du régime foncier. Il n'existe donc aucune incitation à améliorer la terre ou à planter des arbres. Les efforts en vue d'améliorer la production de café ou de diffuser les méthodes de conservation des sols seront sévèrement freinés si on ne résout pas simultanément les problèmes de régime foncier.

3. Il convient d'aborder le développement et la diffusion des techniques sous l'angle des systèmes d'exploitation

L'intensification des efforts de vulgarisation n'entraînera probablement pas une hausse appréciable de la production de café. De fait, il est plus utile de mener des recherches adaptatives afin de mettre au point des techniques adaptées au contexte géographique et aux besoins des petits exploitants haïtiens. L'AID devrait encourager la production de café en aidant à définir, tester et diffuser des techniques améliorées de production de café qui soient adaptées à la situation des petits exploitants, en s'inspirant ou en collaborant avec le Projet de l'AID Agriculturai Development Support II concernant les systèmes d'exploitation. Dans ce projet, des équipes de chercheurs et d'agents de vulgarisation interdisciplinaires réalisent des enquêtes auprès des exploitants et des expériences sur les lieux de l'exploitation afin de mettre au point de nouvelles techniques et de les adapter aux besoins et conditions de vie des exploitants agricoles.

4. Il importe de sélectionner soigneusement les zones d'intervention

La région montagneuse de Haïti est très hétérogène; il importe donc d'intervenir au niveau de la production de café dans les zones qui présentent les meilleures chances de succès. Cela signifie sélectionner les zones où les conditions agro-écologiques et socio-économiques sont propices à une augmentation de la production de café.

5. Il convient d'intégrer les améliorations au niveau du café dans une large série de mesures d'encouragement à la conservation des sols

Le café présente d'importantes caractéristiques de conservation des sols; il devrait donc jouer un rôle majeur dans les efforts déployés pour introduire des mesures et programmes de conservation des sols aux petits exploitants. Cependant, à moins que ces programmes de technologie nouvelle ne soient rapidement rentables pour les petits exploitants et compatibles avec leurs objectifs et priorités, ils ne seront pas adoptés. Il n'est donc pas probable que les exploitants appliqueront des mesures de conservation des sols sur la terre qu'ils ne possèdent pas. Il est également peu probable que les exploitants adopteront des méthodes de conservation des sols qui ne garantissent pas parallèlement, dans d'assez brefs délais, une rémunération satisfaisante de leur investissement.

Compétitivité du secteur de commercialisation du café

Girault (1982) affirme que le marché du café est étroitement contrôlé par les exportateurs et les spéculateurs, qui fixent les prix, déterminent les quotas et gagnent des bénéfices exorbitants. Cependant, l'analyse du marché du café haïtien indique que, bien que les exportateurs soient relativement peu nombreux et concentrés, il ne semble pas qu'ils s'entendent sur les prix et les quotas. Ces informations proviennent principalement de Capital Consult (1983), qui démontre que le marché se caractérise par de très nombreuses entrées et sorties et de fortes fluctuations dans les parts de marché. Ces facteurs réfutent l'hypothèse d'un marché étroitement contrôlé et non concurrentiel. Lundahl (1983) réfute les conclusions de Girault en ce qui concerne les spéculateurs: bien qu'il y ait un certain degré d'exploitation dans certaines régions et conditions, le simple nombre de spéculateurs permet de douter qu'ils s'entendent sur les prix. Par ailleurs, les taux d'intérêt élevés offerts par les spéculateurs aux exploitants reflètent les coûts et les risques élevés associés aux prêts consentis aux petits exploitants, non le pouvoir des spéculateurs sur le marché.

L'absence d'accords de travail formels entre les exportateurs n'exclut pas la possibilité que les prix versés aux exploitants soient plus bas que si le secteur était plus concurrentiel. Dans les marchés individuels où quelques entreprises contrôlent la plus grande partie des achats de café, il est probable qu'il existe certaines tendances oligopolistiques tacites qui font tomber les prix perçus par les exploitants. Qui plus est, les exportateurs se livrent probablement à une concurrence essentiellement déloyale, les exportateurs individuels pouvant prendre l'avantage sur leurs concurrents en payant moins de taxes ou en accumulant plus de timbres d'exportation du gouvernement haïtien.

Le Projet de commercialisation caféière de l'AID a été lancé en se fondant sur l'hypothèse que le marché du café était contrôlé par les exportateurs qui payent insuffisamment les exploitants et que les coopératives pouvaient leur offrir de meilleurs prix. Capital Consult, arguant que le marché est compétitif et efficace, affirme que les coopératives ne peuvent offrir aux exploitants un prix plus élevé pour leur café que les spéculateurs. Cependant, même si le marché du café à l'exportation fonctionne de manière compétitive et efficace, les coopératives ont toujours la possibilité de payer à leurs membres des prix supérieurs à ceux qu'elles reçoivent des spéculateurs et des exportateurs. Cela tient au fait que les coopératives peuvent empocher les bénéfices dégagés par ces groupes et les distribuer à leurs membres sous forme de prix plus élevés et de ristournes. Le taux moyen de rentabilité du capital dans l'industrie haïtienne se situe à environ 30 pour cent par an; les bénéfices transférés aux coopératives pourraient donc être appréciables.

L'analyse qui précède permet de dégager deux conclusions quant à la politique de l'AID:

- Le soutien des coopératives de café par l'AID est économiquement justifiable, que l'on pense que le marché du café est concurrentiel ou non.

- Le système de distribution de timbres d'exportation et de prélèvement de taxes sur le café pourrait devenir plus transparent afin d'éviter les abus. L'AID devrait travailler avec l'Office de promotion des denrées exportables (OPRODEX) afin de définir des mesures spécifiques de contrôle de la perception des taxes et de la distribution des timbres d'exportation.

Résultats économiques des coopératives

La capacité des coopératives à offrir à leurs membres des avantages économiques réels a été examinée en préparant des comptes d'exploitation détaillés pour certaines coopératives. L'évaluation des résultats économiques des coopératives est une opération simple; puisque les coopératives offrent les mêmes prix pour le café que les spéculateurs, la question est de déterminer si les coopératives dégagent des bénéfices et si ces bénéfices sont transmis aux exploitants. Les données de coût et de rentabilité de six coopératives dont trois ont été étudiées par Development Alternatives, Inc. (DAI) (1984) indiquent que les six coopératives ont dégagé des bénéfices atteignant en moyenne 19.701 gourdes, soit 1 à 20 pour cent du prix initial versé aux exploitants. Environ 62 pour cent des bénéfices ont été directement restitués aux exploitants sous forme de ristournes, et les coopératives ont conservé les 38 pour cent restants aux fins d'investissement. Cependant, seulement trois des six coopératives ont offert des ristournes à leurs membres. Même si les subventions accordées aux coopératives sont coûteuses, les résultats restent positifs. Trois des six coopératives ont enregistré un bénéfice d'exploitation et le chiffre d'affaires moyen des six coopératives se chiffrait à 9.560 gourdes.

Les données recueillies indiquent donc que de nombreuses coopératives sont en mesure d'offrir à leurs membres des avantages économiques supérieurs à ce que leur offriraient les spéculateurs. Les résultats sont toutefois mitigés. Les deux principaux obstacles à l'amélioration des résultats des coopératives sont les contraintes sociales et une mauvaise gestion financière.

Les conditions sociales en Haïti font qu'il est extrêmement difficile aux catégories de population rurale nanties et défavorisées de travailler efficacement ensemble dans la même coopérative. Les catégories rurales défavorisées parlent de l'élite rurale en termes très crus et amers. Dans de nombreux cas, l'exploitant considère la coopérative comme un simple prolongement du pouvoir de l'élite rurale dans une autre sphère de sa vie personnelle. La raison essentielle pour laquelle la plupart des coopératives sont tombées sous le contrôle de l'élite rurale est qu'on n'a consenti aucun effort pour axer les coopératives sur les petits exploitants. Un autre obstacle de taille est la partie sociale de 25 gourdes demandé à tous les membres.

La mauvaise gestion financière présente deux aspects. Premièrement, les registres des coopératives sont désorganisés et incomplets; il est donc difficile aux membres et responsables d'inspecter ces registres. Point plus important, on ne dispose pas des informations nécessaires pour prendre des décisions efficaces au niveau de la gestion. Seulement une parmi les quatre coopératives avait établi un bilan et un compte d'exploitation pour l'un ou

l'autre des deux années précédentes; certaines coopératives avaient plusieurs entreprises mais n'avaient aucune idée de la rentabilité relative de chacune.

On a également examiné les résultats économiques des deux institutions soutenant les coopératives de café, l'Union des coopératives caféières d'Haïti (CCH) et le Centre pilote d'exportation du café des coopératives (CEPEC). La CCH gère un programme de crédits renouvelables pour les coopératives et supervise huit gérants régionaux qui fournissent une assistance technique aux coopératives. Pour 1983-1984, 19 prêts ont été remboursés sur 23, soit 87 pour cent des fonds alloués. Les registres étaient extrêmement désorganisés, cependant, et les principaux problèmes observés concernaient les procédures d'octroi de prêt fantaisistes, le non-remboursement des intérêts et le fait que la mauvaise gestion d'un prêt était parfois encouragée par l'octroi d'un prêt plus important.

Les résultats des gérants de la CCH se sont également avérés faibles dans deux régions visitées. Les inspecteurs aident les coopératives à améliorer la tenue de leurs livres; cependant on ne fait pas grand chose pour aider les dirigeants des coopératives à utiliser les informations fournies pour mieux gérer leur coopérative. Qui plus est, la supervision est inadéquate, essentiellement à cause du manque de personnel au bureau principal.

Le CEPEC achète le café des coopératives à un prix pratiquement égal au prix versé par les exportateurs aux spéculateurs. Le CEPEC vend ensuite le café directement à l'étranger. On peut donc comparer les résultats du CEPEC à ceux d'un exportateur de la même façon que les résultats des coopératives peuvent être comparés à ceux d'un spéculateur.

En 1983-1984, le CEPEC a enregistré un déficit d'exploitation de 796.931 gourdes, contre un résultat positif de 703.567 gourdes l'année précédente. Après soustraction des subventions, les pertes du CEPEC ont atteint 1.332.579 gourdes en 1983-1984. Les principales raisons de la baisse des résultats sont la contraction de la marge entre le prix d'achat et le prix de vente pendant les deux années et la perte de près de 80.000 livres de café en sus des pertes ordinaires liées au tri et à la moisissure, perte qui proviendrait de l'inexactitude des valances.

Le CEPEC prévoit d'emménager dans la nouvelle usine de café construite grâce à un financement de l'AID. Aucune étude de factibilité n'a cependant été réalisée sur la rentabilité de cette usine ni sur la convenance de l'échelle ou du matériel employé.

On peut tirer les conséquences suivantes de l'appui accordé par l'AID au mouvement coopératif:

1. L'USAID devrait continuer de soutenir le mouvement coopératif sous forme d'assistance à la CCH.

En dépit des mauvais résultats enregistrés à ce jour par la CCH, elle offre de grandes possibilités au niveau de la fourniture d'une assistance technique aux coopératives. Il importe de mettre l'accent sur l'amélioration des deux fonctions principales de la CCH, la formation et la

supervision des moniteurs régionaux, et l'octroi de crédit aux coopératives; il est préférable d'éviter de nouvelles fonctions.

2. La CCH a besoin d'un directeur d'exploitation à temps complet pour superviser et former les moniteurs régionaux.

La formation devrait se poursuivre dans deux domaines. Premièrement, il importe d'adopter et diffuser des méthodes de soutien aux petits exploitants au niveau de la formation et de la direction de coopératives. Deuxièmement, une formation sur le terrain est nécessaire pour aider les gérants à former les dirigeants de coopératives de manière à ce qu'ils améliorent la gestion financière et sachent utiliser les registres comptables pour prendre des décisions avisées.

3. Le CEPEC devrait adopter un système de contrôle d'inventaire efficace afin de limiter les pertes de café.

Il convient de se pencher sur les pertes récentes afin d'en déterminer les causes et d'éviter que cela ne se reproduise. On mettra en place un système de communication interactive entre la CCH et le CEPEC en vue d'échanger des informations sur les prix, l'état des stocks et le calendrier de livraison du café dans l'unité de traitement. Enfin, il convient de réaliser immédiatement une étude de factibilité sur l'exploitation de la nouvelle usine de traitement du café.